



PROSPERITY

Country Presentation [Algeria]



WORLD BANK GROUP



WORLD BANK GROUP

Academy

Ici avec vous aujourd'hui depuis l'ALGÉRIE



Mme GHERIEB Ilhem
épouse CARTELO

Rôle

Sous Directrice

Département

Direction des Assurances – Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité.

Parcours professionnel

- Participation aux travaux de mise en place du dispositif d'assurances des Catastrophes Naturelles (CAT -NAT).(textes réglementaires, tarifs...)
- Veiller à la régularité des opérations d'assurance et de réassurance à travers le suivi et l'organisation des travaux de contrôles sur place au niveau des sociétés d'assurance.
- participation aux travaux d'élaboration des textes législatifs et réglementaires en matière d'assurance.
- Participation aux différents travaux de coopération internationales et assistance techniques.

Profil de risque de l'Algérie



Menaces de catastrophe pesant sur le pays

La première loi de 2004 avait retenu une liste de dix (10) risques majeurs. Cette liste a été portée à 18 risques de catastrophes par la nouvelle loi du 26 février 2024. Parmi ces 18 risques, il est retenu 07 risques de type catastrophes naturelle, à savoir :

- Séismes
- Inondations (et coulées de boue).
- Les risques géologiques (glissement de terrains).
- Les risques climatiques extrêmes (tempêtes, vents violents).
- Les risques d'incendie de forêt.
- Les risques de désertification. - Les risques de sécheresse



Catastrophes majeures, le cas échéant

Séismes : de mai 1716 à Alger , de mars 1825 à Blida (magnitudes inconnues), du 09 septembre 1954 à Chlef (magnitude 6,8 sur l'échelle d'Ichtern), du 10 octobre 1980 à Chlef (magnitude 7,3 sur l'échelle d'Ichtern), du 21 mai 2003 à Boumerdes (magnitude 6,8 sur l'échelle d'Ichtern)

Inondations : à Bab El Oued (Alger), le 10 octobre 2001 (inondations et coulées de boue), à la wilaya de Sidi Bel Abbas (ouest du pays) le 18 et 19 avril 2007, à la wilaya de Skikda (Est du pays), décembre 1984 et février 2011, à la wilaya d'EL Taref en février 2012, à la wilaya de Ghardaïa, octobre 2008 et janvier 2009, la Wilaya de Tamanrasset, en août 2018. à la wilaya de Bechar et la wilaya de Naâma (Ain Sefra) en septembre 2024.

incendies de forêts (déclenchés dans plusieurs Wilaya) : en 2021 (en juillet et Aout) dans le nord de l'Algérie, en 2022 (août) Nord Est du pays, en 2023 (en juillet) Nord Est du pays.



Priorités pour les cinq prochaines années

- Optimiser l'intervention du fond de calamités naturelles (FCN) en orientant son action vers le financement des infrastructures publiques .
- Améliorer les instruments financiers existants, à savoir le dispositif d'assurance cat-nat mis en place en 2003 en augmentant la contribution du secteur des assurances dans la réparation des dommages , tant des particuliers que des opérateurs économiques.
- Aller vers une assurance inclusive couvrant les populations les plus vulnérables.

Financement et assurance des risques en Algérie

Comment tout a commencé

- Suite au séisme de Boumerdes en 2003, l'assurance cat-nat est devenue obligatoire. Elle couvre quatre événements naturels : Tremblements de terre, inondations, tempêtes et glissements de terrain.
- Le FCN a été créé en 1990,
- En même temps que le Fonds de Garantie des Calamités Agricoles (FGCA).

Principaux impacts du programme

Le programme présentera les meilleures pratiques en matière de financement et d'assurance des risques de catastrophes à travers des thématiques très intéressantes, notamment pour les risques agricoles, la résilience des ménages et des petites et moyennes entreprises.

Principaux défis

Améliorer et renforcer le dispositif actuel du financement et d'assurance des risques de catastrophes mis en place en Algérie.

Ambition pour l'avenir et objectifs de cette semaine

Echanger et tirer profit des expériences qui seront présentées par le programme .